



Bozouls, le 23 juin 2026

CONVOCAION REUNION CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 29 juin 2026 à 20 h 00
Mairie de Bozouls**

En application des articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de ce conseil.

Ordre du jour :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 6 mai 2026
- Délégation de pouvoirs

Administration générale

- Commission communale des impôts directs (CCID) - Proposition des personnes appelées à siéger
- Délégations de pouvoir du Conseil municipal au maire – Fixation d'un montant maximum pour les demandes d'attribution de subventions
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Approbation de la convention de mise à disposition du bâtiment situé 2 le Puech Barriac à l'association « Le bar'riac »
- Révision du plan communal de sauvegarde

Ressources Humaines

- Tourisme et communication - Recours au contrat d'apprentissage

Urbanisme :

- Convention de servitude ENEDIS sur les parcelles F 72 et F663 – centre équestre – rue de la Gare
- Convention de servitude ENEDIS sur les chemins ruraux à proximité du lieu-dit la Planhe,
- Convention de servitude ENEDIS sur les parcelles N 867 lieu-dit Gibrou et O 698 lieu-dit Carcamagne appartenant à la section du Bruel

Questions diverses :

- Affiliation obligatoire des élus au régime général de la sécurité sociale en matière de protection des élus
- Démolition de l'ancienne Maison d'Assistantes Maternelles

Le Maire,

J.L. CALMELLY